

Concours de composition chorale : en réponse à la pandémie

Appel de partitions

Le Chœur de chambre du Canada (CCC) invite des soumissions innovantes pour un concours national de composition chorale. La pandémie de COVID-19 a bouleversé notre monde, notamment celui du chant choral en personne. Dans ce contexte, nous sommes à la recherche de **compositions qui transcendent les contraintes actuelles du chant en groupe**, c'est-à-dire une musique chorale pouvant être interprétée par des chanteurs dispersés partout au Canada. Ce concours est ouvert aux citoyens canadiens ou aux résidents permanents. Le CCC encourage vivement les compositeurs aux origines et aux expériences diverses à soumettre des œuvres.

La composition proposée utilise les outils technologiques sans toutefois reposer uniquement sur une plateforme de chœur virtuel. Les innovations en matière de chorale peuvent inclure, sans s'y limiter, une combinaison de matériel préenregistré et en direct; des procédés dirigés, non dirigés ou les deux; et l'utilisation d'autres technologies qui sont facilement accessibles aux chanteurs. La composition est d'une durée totale de deux à quatre minutes et elle est destinée à un chœur de chambre mixte a cappella (division possible des voix de 20 chanteurs au minimum). La composition gagnante démontre une utilisation éclairée et créative de la technologie pour créer une pièce chorale qui rassemble des chanteurs dans différentes régions et exprime les émotions vécues par les communautés artistiques durant la pandémie.

Ce concours de composition chorale est le troisième organisé par le Chœur de chambre du Canada. Le CCC a pour mission de célébrer et de promouvoir la musique chorale canadienne en s'engageant dans un dialogue musical diversifié qui renforce la communauté chorale. Son concours Canada 150 a été remporté par le compositeur albertain Garrett Krause pour sa composition « The Maple ». Cette pièce figure dans le plus récent album du CCC, *Vie et paysage au fil des saisons*, et elle est publiée par la maison Cypress Choral Music.

La date limite pour présenter une soumission est le 1^{er} septembre 2020. Le lauréat recevra une somme de 2 000 \$ en espèces et sa composition sera créée en ligne, en collaboration avec l'équipe artistique du CCC.

Veillez consulter de plus amples renseignements au site www.canadianchamberchoir.ca (en anglais seulement).

Modalités

- L'œuvre soumise est destinée à un chœur de chambre a cappella SATB (avec ou sans division des voix).
Les chanteurs NE PEUVENT PAS se réunir au même endroit. Ils sont dispersés partout au Canada.
- L'œuvre soumise, une pièce unique, dure de deux à quatre minutes. Une soumission en plusieurs mouvements n'est pas admissible.
- Le compositeur a obtenu la permission d'utiliser le texte qu'il a choisi de mettre en musique dans sa soumission, selon les exigences du droit d'auteur, ou ce texte relève du domaine public.
- Le compositeur qui soumet une œuvre est citoyen canadien ou résident permanent.
- L'œuvre est soumise en format PDF seulement. Aucun manuscrit sur papier n'est admissible.
- L'œuvre soumise est une composition originale. Aucun arrangement n'est admissible.
- L'œuvre soumise n'a été ni interprétée, ni publiée, ni commandée auparavant.
- L'œuvre soumise ne comporte nulle part le nom du compositeur sur la partition.
- Le compositeur règle des frais de soumission de 25 \$, payable par virement électronique à l'adresse treasurer@canadianchamberchoir.ca.
- Le compositeur peut soumettre plus d'une œuvre, mais les frais de soumission s'imposent pour chaque pièce.

Pour tout complément d'information, veuillez écrire au directeur général du CCC à thecccg@gmail.com.

Prière d'envoyer votre soumission à competition@canadianchamberchoir.ca.



CANADIAN CHAMBER CHOIR
CHŒUR DE CHAMBRE DU CANADA

canadianchamberchoir.ca

